

Martine Thomas

Un site du Haut Moyen Age provençal : Saint-Jean-de-Taravon (Volonne, Alpes-de-Haute-Provence)

Citer ce document / Cite this document :

Thomas Martine. Un site du Haut Moyen Age provençal : Saint-Jean-de-Taravon (Volonne, Alpes-de-Haute-Provence). In: Revue archéologique de Narbonnaise, tome 24, 1991. pp. 235-254;

doi: https://doi.org/10.3406/ran.1991.1386

https://www.persee.fr/doc/ran_0557-7705_1991_num_24_1_1386

Fichier pdf généré le 29/03/2019



Abstract

The architectural excavations and studies of the chapel showed the existence of an earlier edifice. In fact, the present chapel is the choir of a much more complex structure, part of which was rediscovered in excavating, and another part found in the wall of an adjacent building. These different elements permitted an hypothetical reconstitution; it appears to be an edifice of a square plan, built around a central hall in the shape of a Greek cross. Excavations have not permitted the exact dating of this monument. However, the presence of sepulchers and the relative chronology allow for the taking of the construction of this building to the Early Middle Ages, and perhaps to the Caroligian Era. The excavations showed the architectural evolution of this monument until the French Revolution.

Résumé

Les fouilles et l'étude architecturale de la chapelle Saint-Jean-de-Taravon à Volonne (Alpes-de-Haute-Provence) ont montré l'existence d'un édifice antérieur. En effet, la chapelle actuelle se trouve être l'ancien chœur d'un édifice beaucoup plus complexe, dont une partie a été retrouvée en fouille et une autre reconnue en élévation dans un bâtiment mitoyen. Ces différents éléments ont permis de proposer une hypothèse de restitution: il s'agirait d'un édifice de plan carré, organisé autour d'une salle centrale en croix grecque. Les fouilles n'ont pu apporter une datation précise de ce monument. Néanmoins, la présence de sépultures et la chronologie relative permettent de situer la construction de cet édifice au haut Moyen Age, et peut-être à l'époque carolingienne. Les fouilles ont également montré l'évolution architecturale de ce monument, devenu prieuré, jusqu'à la Révolution française.



UN SITE DU HAUT MOYEN AGE PROVENÇAL: SAINT-JEAN-DE-TARAVON

(Volonne — Alpes-de-Haute-Provence)

Martine THOMAS

Les fouilles archéologiques de sites du haut Moyen Age sont assez rares en Provence, et encore plus rares quand elles allient archéologie et architecture. C'est l'intérêt majeur du site de Saint-Jeande-Taravon que de présenter ces caractéristiques. En effet, les vestiges d'un édifice religieux probablement carolingien ont été mis au jour lors de fouilles effectuées en 1988-89 (1).

Saint-Jean-de-Taravon est situé sur le territoire de la commune de Volonne (fig. 1), village de la vallée de la Durance, à 12 km de Sisteron, aujourd'hui chef-lieu de canton du département des Alpes-de-Haute-Provence. Le site se trouve à 2 km au nord du village, isolé au milieu des champs, à mi-pente entre les premières collines et la Durance. La terrasse alluvionnaire où s'élève l'édifice actuel est recoupé à l'est de celui-ci par un petit ravin escarpé où coule le Taravon. Un bâtiment massif, tout en longueur, couvert d'un toit de tuiles, s'élève aujourd'hui sur le site (fig. 2). Le corps de logis, d'environ 30 m de long, est globalement rectangulaire, orienté NW/SE. Sa partie orientale est devenue une remise agricole. Seule l'extrémité occidentale, occupée par une chapelle, rappelle l'ancienne sonction de ce lieu, qui fut avant la Révolution un prieuré dépendant de la communauté des chanoines réguliers de Chardavon.

La première mention connue de ce prieuré date de 1274. Il est en effet cité dans un compte établi lors de la levée d'une décime royale (2). Seul le toponyme de Taravon («Taraono») y apparaît. La dédicace à saint Jean-Baptiste et l'affiliation à la prévôté de Chardavon ne sont explicites qu'à partir du XVI^e siècle.

A l'époque moderne, les textes (3) sont plus précis et nombreux. Nous possédons les procèsverbaux des visites épiscopales — jusqu'à la Révolution Volonne dépendait de l'évêché de Gap, il relève aujourd'hui de celui de Digne —, des actes notariés relatifs à la location des dépendances à

⁽¹⁾ Cette étude a fait l'objet d'un mémoire de maîtrise dirigé par M^{lle} Gabrielle Demians d'Archimbaud et M. Michel Fixot à l'Université de Provence en 1990. Je les remercie d'avoir bien voulu relire la première épreuve de ce texte.

⁽²⁾ E. CLOUZOT, Pouillés des provinces d'Aix, Arles et Embrun, Paris, 1923, p. 76. Deux autres comptes existent, datés de 1350 environ et de 1351: ID., p. 89 et 93-94.

⁽³⁾ Le dépouillement des archives notariales et communales de Volonne est resté partiel. L'essentiel des documents correspond aux procès-verbaux des visites épiscopales et aux archives relatives à la vente de Saint-Jean comme bien national après la Révolution: Archives départementales des Hautes-Alpes, G780, G782, G784, G789 — recherche et transcription des textes à Gap: H. AMOURIC, Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne —. Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, 1Q1-art. 16, 1Q75-art. 539, 1Q102, 2V78, 2V92, 2V93.



Fig. 1. — Situation de Volonne.

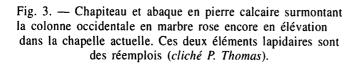






Fig. 2. — Saint-Jean-de-Taravon, vue générale du site.

des agriculteurs ou à l'arrentement de la dîme de Volonne, dont une partie était dûe au prévôt de Chardavon à titre de pension. Il semblerait que le prieuré ait beaucoup souffert des vicissitudes du XVI^e siècle, notamment des conflits entre Catholiques et Protestants: un texte de 1594 (4) fait état d'un acte de vandalisme dans la chapelle, d'autres soulignent l'état de délabrement de l'édifice. Mais il ressort surtout de ces textes, qu'à l'époque moderne le site a une fonction essentiellement économique: on parle du «domaine» de Saint-Jean, de sa «réserve», de ses productions. Son rôle cultuel se résume à quelques processions notamment lors de la Saint-Jean. Les chanoines n'y résident pas, une pièce attenante à la chapelle leur est cependant réservée en cas de passage. Le domaine est confisqué à la Révolution et vendu comme bien national; la ferme passe entre des mains privées, seule la chapelle reste propriété communale.

Dès le XIX^e siècle ce site a attiré l'attention des érudits et des historiens. Des colonnes en marbre rose et des chapiteaux antiques (?) (fig. 3) toujours visibles dans les élévations de la chapelle ont notamment suscité l'intérêt. L'abbé Colomb, curé du village de Château-Arnoux situé en face de Volonne sur la rive droite de la Durance, dans un mémoire manuscrit daté de 1873 ⁽⁵⁾, nous a laissé un dessin du site (fig. 4) et celui d'une pierre portant une inscription funéraire romaine ⁽⁶⁾, trouvée en réemploi dans une installation d'irrigation de l'eau à proximité de la chapelle. L'auteur pensait à l'existence probable d'une villa en ces lieux. Notons que des vestiges d'habitat gallo-romain ont été signalés à la Direction des Antiquités ⁽⁷⁾ dans un champ situé à une centaine de mètres au nord de la chapelle. Victor Lieutaud, qui fit don de fûts de colonnes en marbre provenant de Saint-Jean au musée de Digne en 1878, voyait dans ce site l'emplacement d'un ancien «temple antique» ⁽⁸⁾.

Saint-Jean-de-Taravon a fait depuis l'objet de plusieurs notices dans divers ouvrages (9). Mais c'est à une association de défense du patrimoine volonnais «La Vieille Pierre» (10) qu'on doit la découverte, lors de travaux de drainage, de structures maçonnées — un groupe de trois salles — à l'ouest et en contre-bas de la chapelle. Les premiers dégagements ont été réalisés par l'association volonnaise sous l'égide de la Direction Régionale des Antiquités de Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

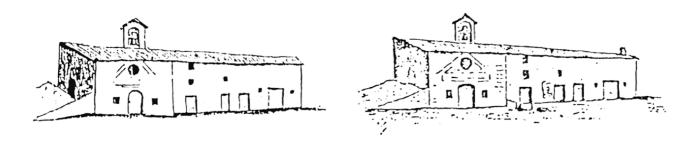


Fig. 4. — Dessins du site de Saint-Jean-de-Taravon effectués à la fin du XIX^e par l'abbé Colomb, curé de Château-Arnoux.

⁽⁴⁾ Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, E72/1.

⁽⁵⁾ Abbé COLOMB, Notes historiques sur Château-Arnoux, manuscrit (une photocopie à la mairie de Château-Arnoux), 1873.

⁽⁶⁾ E. ESPÉRANDIEU, Inscriptions latines de Gaule (Narbonnaise). Paris, 1929, p. 71 n° 228; G. de MANTEYER, Bulletin archéologique, 1925, p. CXLIII; CAGNAT BESNIER, Année épigraphique, 1925, p. 7 n° 39. Cette pierre est aujourd'hui encastrée dans le mur d'un cabanon de Volonne.

⁽⁷⁾ Renseignement: B. Lombard, G. Lemaire (Direction Régionale des Antiquités de Provence-Alpes-Côte-d'Azur).

⁽⁸⁾ Catalogue du musée de Digne, Digne, 1909, p. 127 nº 622 et 623.

⁽⁹⁾ Notamment dans: J. THIRION, Alpes romanes, La Pierre-Qui-Vire, 1980, p. 66; R. Collier, La Haute-Provence monumentale et artistique, Digne, 1986, p. 149.

⁽¹⁰⁾ Qu'il me soit permis ici d'exprimer toute ma reconnaissance envers les membres de cette association. Cette étude n'aurait pas été accomplie sans leur aide et leur générosité. Je voudrais associer à mes remerciements la Municipalité de Volonne.



Fig. 5. — Mur occidental du chœur de la chapelle actuelle. Un décor symétrique existe sur le mur oriental (cliché P. Thomas).

Jean Guyon, alors directeur de la Circonscription, a proposé par la suite au Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne et à l'Université de Provence de reprendre l'étude de cet édifice.

La chapelle (fig. 15) forme un rectangle de 8 m sur 10, orientée NE/SW (11), et fait légèrement saillie par rapport à la façade méridionale de la bastide. Cette saillie est une adjonction du XVIII^e siècle ayant permis l'installation d'une tribune, à laquelle on accédait directement de l'extérieur grâce à un talus élevé le long du mur occidental de l'édifice. Cet avant-corps méridional se distingue du chœur de la chapelle par la simplicité de sa forme — un rectangle — et son absence d'animation murale.

En effet, le chœur, au nord, presque carré, a une structure plus recherchée (fig. 5). Ses trois murs présentent des niches rectangulaires, surmontées d'arc en plein-cintre, symétriques entre elles deux à deux par rapport à l'axe central. Un arc en plein-cintre, aux claveaux relativement étroits et réguliers, sépare les deux parties de la chapelle et ouvre le chœur. Il repose sur deux colonnes en marbre rose de la vallée de l'Ubaye, elles-mêmes surmontées de chapiteaux (fig. 3) taillés dans un calcaire sans doute local. Visiblement réemployés, ces chapiteaux sont identiques entre eux, d'un style corinthien non classique et dateraient de la fin de l'Antiquité ou plutôt du début du Moyen Age(?). Il faut noter que des colonnes semblables ont été retaillées pour servir de montants à la porte d'entrée actuelle de la chapelle (fig. 6) et de marche dans l'escalier d'accès à la tribune. Rappelons aussi que deux fûts du même type sont en dépôt au musée de Digne (cf. note 8). Une des

⁽¹¹⁾ Pour la clarté des descriptions qui suivent, nous considèrerons que la bastide est orientée E-W et la chapelle N-S.



Fig. 6. — Porte d'entrée de la chapelle actuelle. Les montants sont constitués d'anciennes colonnes retaillées.



Fig. 7. — Salle polylobée dégagée à l'ouest de la chapelle actuelle. A l'arrière-plan, la salle méridionale, au premier plan, la salle carrée nord (cliché G. Lemaire).

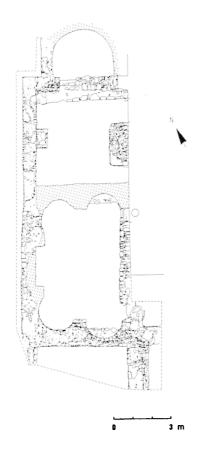
abaques (fig. 3) surmontant les chapiteaux est ornée d'une fleur entourée d'un rinceau végétal. Ce motif daterait du Haut-Empire (12).

Une voûte en cul-de-four couvre le chœur. Elle prend naissance à la limite de l'extrados du grand arc diaphragme, retombe au nord, rattrapant la forme carrée de la base par de petites trompes d'angle. Un toit de tuiles dites «romaines» d'un seul pan — faîte au nord — surmonte l'ensemble, dans le prolongement du toit du bâtiment agricole attenant.

Le but des fouilles et d'une étude architecturale sur ce site était de comprendre les relations entre la chapelle actuelle et les trois salles dégagées à l'ouest de celle-ci. Les investigations archéologiques à l'ouest de l'édifice, limitées à la partie communale, ont porté sur une superficie d'environ 90 m². Seul l'intérieur des structures dégagées a donc pu être fouillé. De plus, la salle la plus méridionale n'a pu être dégagée entièrement pour respecter un droit de passage permettant l'accès à la ferme mitoyenne.

De ces trois salles, la salle centrale est la plus remarquable (fig. 7 et 8). En effet elle possède la particularité d'être polylobée. Quatre niches demi-circulaires, d'un mètre de rayon et symétriques entre elles s'ouvrent dans ses murs, deux latéralement dans les murs nord et sud, les deux autres formant l'angle entre ces murs et le mur ouest. Au centre de celui-ci, une niche rectangulaire reprend la même dimension d'ouverture que les niches latérales. L'appareil de ces murs est composé de gros galets — matériau qui se trouve en abondance dans le lit des rivières voisines — souvent taillés pour les parements externes ou noyés bruts dans un mortier jaune pour le blocage interne.

⁽¹²⁾ Renseignement: A. Roth-Congès (C.N.R.S - Aix-en-Provence).





chapelle.

Fig. 8. — Plan des trois salles dégagées à l'ouest de la Fig. 9. — Jonction du mur nord de la salle polylobée et du mur ouest de la chapelle. Le sondage pratiqué dans la maçonnerie révèle une colonne en marbre rose, en place derrière le parement.

Le même matériau est utilisé pour le mur oriental de cette salle, situé en contre-bas immédiat de la chapelle actuelle (fig. 8), mais la disposition du parement est différente: certaines assises sont en «arêtes de poisson» séparées par une assise de galets disposés à plat. Un «coup de sabre» permet de dire que ce mur correspond à une obturation postérieure de cette salle centrale. En revanche, ce mur de refend reprend dans son élévation une base de colonne à l'appareillage plus soigné - petits blocs taillés et assise supérieure constituée d'une dalle taillée en grès local — liée au mur nord de la salle polylobée. Quelques pierres tombées du mur de la chapelle ont permis de constater qu'une colonne en marbre rose de l'Ubaye, du même type que celui des colonnes en élévation dans la chapelle, surmonte toujours cette base (fig. 9).

Se pose alors la question de l'extension primitive de cette salle centrale. Son mur sud est lié au mur d'axe nord/sud — mur est de la salle méridionale partiellement dégagée (fig. 8). A l'angle extérieur formé par ces deux murs sont liées deux structures maçonnées — sans doute des chaînages de liaison — perpendiculaires entre elles. Au nord, le mur de la salle centrale détermine un «coup de sabre» dans l'élévation actuelle du monument (fig. 9), plus précisément dans la partie datant du XVIIIe siècle. Les fouilles effectuées à l'intérieur ont permis de préciser que ce mur septentrional forme un angle avec le mur ouest du chœur de la chapelle. La salle polylobée s'ouvre donc à l'est sur un espace plus large qui englobe le chœur. Ces deux derniers éléments sont confirmés par l'étude de la salle adjacente au nord.

Cette salle (fig. 8 et 10), pratiquement carrée — $\approx 5\,\text{m}$ de côté —, est prolongée au nord par une abside circulaire de 2,20 m de profondeur. Cette dernière est probablement pentagonale à l'extérieur. Elle est précédée d'une marche qui longe tout le côté nord de la salle carrée. Dans l'axe central de l'abside a été retrouvé sur un mètre de large et directement posé sur le sol naturel un béton de tuileau, et dans les remblais de démolition le surmontant une table d'autel (fig. 11). Celle-ci date probablement du XIe siècle (13), néanmoins il est possible que le dispositif d'accès à l'autel soit d'origine.

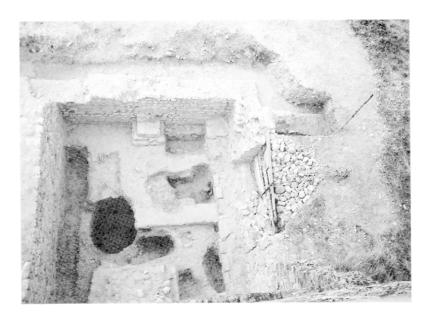


Fig. 10. — Salle nord carrée prolongée par une abside, dégagée à l'ouest de la chapelle actuelle.

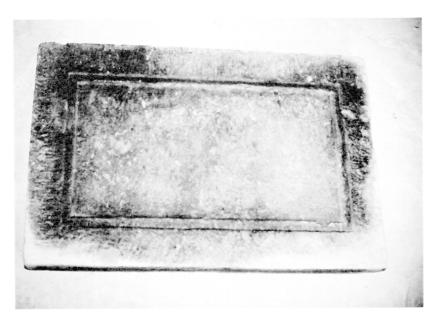


Fig. 11. — Table d'autel (x1^e siècle?) découverte dans les remblais de démolition de l'abside nord-ouest.

⁽¹³⁾ D'après la typologie établie par M. Curnier, Etude des autels chrétiens du ve au XII siècle dans la Basse-Provence (Bouches-du-Rhône et Var), mémoire de maîtrise dactylographié, Université de Provence, 1973/74.

L'appareil de cette salle nord est identique à celui de la salle à absidioles. Leur mur commun est lié au mur oriental de la salle nord, c'est-à-dire au mur ouest du chœur de la chapelle. C'est dans ce dernier que s'ouvre l'accès qui permettait de communiquer entre la salle nord et le chœur: une petite porte d'environ un mètre de large est toujours visible. Elle est surmontée d'un arc en plein-cintre aux claveaux fins et réguliers. Certains d'entre eux ont été réutilisés dans une reprise ultérieure du mur, contemporaine de l'obturation de la porte (fig. 12).

La troisième salle (fig. 8), au sud, est moins bien connue. Seul son mur nord — mitoyen de la salle polylobée — a été entièrement dégagé. Il est de même longueur que le mur commun à la salle centrale et à la salle nord: cette salle sud semble symétrique à la salle septentrionale — tout au moins pour sa partie carrée —. Il faut également noter un retrait dans la face orientale du mur est de cette salle méridionale — rebouché ultérieurement —, qui rappelle les niches rectangulaires inscrites dans les élévations actuelles de la chapelle, niches qui elles aussi ont été obturées dans leur partie basse.

L'appareil de cette salle est également identique à celui de la salle centrale. Les liaisons entre tous ces murs témoignent de la contemporanéïté de l'ensemble des trois salles dégagées à l'ouest de la chapelle actuelle et du chœur de celle-ci.

Le mur nord du chœur, lié au mur nord de la salle à abside nord-ouest, est également lié — dans sa partie basse — à une partie du mur nord des bâtiments agricoles voisins. Cet ensemble est



Fig. 12. — Mur occidental de la chapelle actuelle dans sa partie commune avec la salle carrée nord. Petite porte surmontée d'un arc en plein-cintre qui communiquait avec le chœur de l'église primitive. Autel (XIV^c?). Première reprise du mur de la chapelle qui réutilise des claveaux de l'arc en plein-cintre, contemporaine de l'obturation de ce passage (XVI^e?) (cliché G. Lemaire).



Fig. 13. — Arrachement du mur d'axe nord/sud, mur oriental du monument primitif.

limité à l'est par un chaînage d'angle qui laisse supposer un retour d'axe nord-sud dans les élévations de la bastide. L'étude de la façade méridionale de la bastide confirme cette hypothèse. En effet, au chaînage d'angle du mur nord correspond au sud un mur rectiligne sur sa face est (fig. 13). Le parement côté ouest n'est pas parallèle à la face orientale. Il s'agit sans doute du dernier témoin d'une absidiole d'angle du type de celles de la salle polylobée occidentale. Ce mur avait déjà été remarqué par l'abbé Colomb (cf. note 5) qui l'indique sur un de ses dessins (fig. 4). L'aspect de sa coupe montre qu'il s'agit d'un mur arraché qui se prolongeait vers le sud mais devait également posséder un retour vers l'ouest. Ce retour, le mur d'axe nord-sud et le mur septentrional de la bastide déterminent une deuxième salle carrée au nord-est. Celle-ci devait également être prolongée d'une abside. En effet, le départ d'une voûte probablement en cul-de-four, surmontant un arc en plein-cintre aux claveaux similaires à ceux de la petite porte de la salle nord-ouest, est encore visible dans l'élévation septentrionale du bâtiment (fig. 14).

Ce même mur retour est-ouest et le mur nord-sud arraché limitent également une deuxième salle polylobée, symétrique à la précédente. Cette hypothèse a été confirmée par un petit sondage, effectué à quelques mètres au sud de la chapelle actuelle, et qui a révélé un angle de mur, répondant à l'angle sud-est de la salle polylobée occidentale (fig. 15).

Ces diverses données architecturales (fig. 15) mettent en évidence un monument complexe, articulé autour d'un espace en croix, dont trois branches sont connues: le chœur de la chapelle actuelle, la salle polylobée occidentale et celle restituée à l'est. Ces trois bras sont d'égale longueur et leur animation murale renvoie au même schéma géométrique: par leur dimension d'ouverture et par leur agencement, les niches rectangulaires de la chapelle actuelle sont une interprétation différente du dessin des absidioles de la salle polylobée ouest. D'autre part, l'étude architecturale et la fouille ont révélé l'existence de trois salles annexes dans les angles nord-ouest, nord-est et sud-ouest de la croix. Deux de ces salles sont carrées, prolongées par une abside. Cependant, les limites imposées à la fouille n'ont pas permis de mettre au jour l'ensemble de ce monument: la restitution d'ensemble, certes séduisante, reste une hypothèse.

Vouloir tenter une restitution pose le problème de la longueur de la quatrième branche de la croix. Faut-il voir dans ce monument un monument de plan centré? La symétrie d'ensemble qui

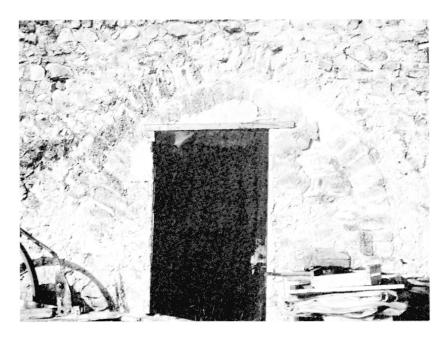


Fig. 14. — Arc en plein-cintre marquant l'entrée de l'abside voûtée de la salle annexe nord-est.

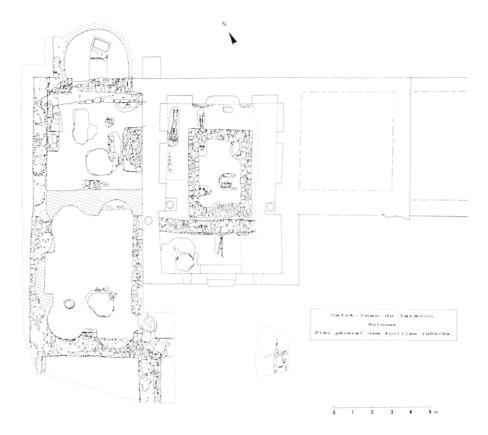


Fig. 15. — Plan général des fouilles.

semble se dégager des données architecturales plaide déjà en ce sens. D'autres indices peuvent étayer cette hypothèse. Située à mi-pente entre les collines et la Durance, le replat sur lequel est installée la chapelle semble artificiel. Le brusque dénivelé situé au sud de la bastide pour rattraper la pente naturelle pourrait trouver son explication dans l'existence des vestiges du mur méridional de l'édifice primitif. Cette rupture de pente qui correspond en outre aux limites cadastrales actuelles et à l'extension attribuée à l'ancien édifice par la tradition locale — la fouille a montré que malgré de nombreux remaniements la chapelle Saint-Jean a conservé sa longueur primitive jusqu'à l'époque moderne —, conviendrait assez bien aux dimensions présumées d'un bâtiment de plan centré. De plus, les sépultures (voir plus loin) découvertes au sein du bâtiment primitif suivent deux orientations différentes: nord-sud et est-ouest, sans que l'une ne soit privilégiée ni que la direction nord-sud soit explicable par des contraintes topographiques ou matérielles. Cette double orientation plaide en faveur d'un plan centré dans lequel aucun axe n'est a priori prépondérant. Dans l'hypothèse d'un tel plan, nous serions en présence d'un monument globalement carré — environ 20 m de côté —, articulé autour d'une croix grecque (fig. 16). Un tel type d'édifice est inédit, à ce jour, en Provence et les comparaisons sont d'autant plus malaisées que Saint-Jean-de-Taravon n'est pas daté avec précision.

Les difficultés de datation tiennent principalement au fait qu'aucun élément déterminant n'a été apporté par la fouille. En dehors des tombes directement creusées dans le sol vierge et qui ne recoupent aucun niveau archéologique, les traces laissées par l'occupation primitive sont ténues. Il est possible, notamment dans la chapelle, que le sol d'origine ait été enlevé lors de remaniements ultérieurs. C'est ce que montrerait la présence de tombes perturbées, scellées stratigraphiquement par des niveaux du Moyen Age surmontant immédiatement le sol naturel.

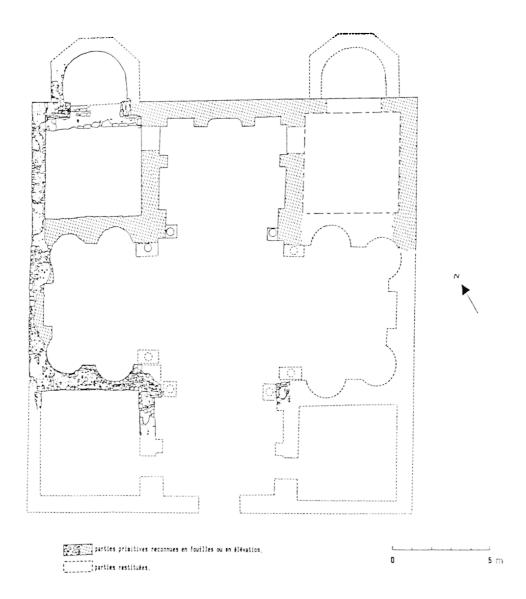


Fig. 16. — Phase I: hypothèse de restitution.

L'étude de la céramique (14) des niveaux les plus anciens n'a pas permis de démontrer la cohérence de ces lots. Un fragment d'assiette en Dérivées des Sigillées Paléochrétiennes Provençales (15), trouvé dans le béton de tuileau menant à l'autel de l'abside nord-ouest et daté du V^e siècle, n'est pas à lui seul suffisant pour envisager une datation aussi haute.

A ce jour, les seuls éléments tangibles de datation sont donnés par l'étude des sépulturcs, même si la nécropole n'a certainement pas été fouillée dans sa totalité et qu'une certaine prudence s'impose. Treize sépultures ont été identifiées. Elles possèdent la particularité, déjà mentionnée, d'être orientées selon les deux axes principaux de l'édifice primitif. Elles ne recoupent aucun niveau archéologique,

⁽¹⁴⁾ Etude réalisée par le Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne.

⁽¹⁵⁾ D.S.P.P. nº 14794; le poinçon utilisé pour la décoration — palmette 1083 — date ce fragment du début du ve siècle. Etude de Y. et J. Rigoir.

et ont été retrouvées — sans qu'on puisse actuellement en tirer de conclusions — dans la salle annexe nord-ouest et dans la chapelle actuelle — sans doute le chœur (?) et la croisée du transept de l'établissement originel.

Cinq sont des sépultures en pleine terre et il paraît difficile d'en tirer des éléments de datation. Six sont une variante du type IV de la typologie de Sylvain Gagnières (16): l'individu est déposé à même le sol et placé sous des dalles — le plus souvent en grès ou en calcaire coquillier — mal équarries, disposées en demi-bâtière contre la paroi de la fosse (fig.17). Ces tombes «en forme de toit» sont datées typologiquement du VIe au VIIIe siècles, datation retenue par exemple sur le site de Saint-Martin à Saint-Etienne-en-Dévoluy (Hautes-Alpes) (17). En fait, aux Clavelles — commune de Lurs (Alpes-de-Haute-Provence), géographiquement proche de Volonne (18) —, les sépultures, disposées elles aussi selon une double orientation nord-sud et est-ouest, mais têtes inversement placées, sont datées par le mobilier archéologique des VIe-VIIe siècles. En revanche, à Saint-Symphorien-de-Buoux (Vaucluse) la céramique trouvée dans les niveaux contemporains des tombes sous lauses est une céramique carolingienne tardive (19).



Fig. 17. — Sépulture en demi-bâtière recoupée par un silo (à l'arrière-plan).

⁽¹⁶⁾ S. GAGNIÈRE, Les sépultures à inhumation du III^e au XIII^e siècle de notre ère dans la Basse vallée du Rhône — essai de chronologie typologique, *Cahiers Rhodaniens*, t. XII, 1965, p. 76 et 108.

⁽¹⁷⁾ J. JAUBERT, M. GRENET, G. LEMAIRE, Saint-Etienne-en-Dévoluy, Saint-Martin, nécropole haut Moyen-Age, Notes d'information et de liaison (5.1988), D.R.A.-P.A.C.A., p. 37.

⁽¹⁸⁾ Equipe archéologique de l'A51, Lurs, Les Clavelles, Nécropole 1^{er}-11^e siècles et v^e-v11^e siècles, Notes d'information et de liaison (5.1988), D.R.A.-P.A.C.A., p. 29.

⁽¹⁹⁾ M. FIXOT et I. BARBIER, Encore le prieuré de Saint-Symphorien-de-Buoux, Provence Historique, t. XXXIII, fascicule 133, 1983, p. 285 à 330; I. BARBIER et M. FIXOT, L'image d'un prieuré médiéval en Provence: Saint-Symphorien-de-Buoux, Septième journée d'études vaudoises et historiques du Lubéron, Buoux, 1987.

Les autres tombes sont d'un type très différent. Il s'agit de sépultures en coffre de pierres non maçonnées, de forme ovale, et recouvertes d'une plaque de chaux. Le rapprochement avec les typologies de Sylvain Gagnières (20) et de Michel Colardelle (21) les situeraient à l'époque pré-romane. A Digne, dans l'église Notre-Dame-du-Bourg, des sépultures d'un type approchant, en coffres maçonnés recouverts d'une plaque de plâtre, sont datées en stratigraphie relative et par analyse au ¹⁴C de l'époque carolingienne (22).

Une datation carolingienne des sépultures de Saint-Jean-de-Taravon semble confirmer par la datation au ¹⁴C effectuée sur deux squelettes, même si le petit nombre d'individus datés par cette méthode isotopique incite à la prudence. L'un provient d'une tombe en pleine terre, retrouvé dans la chapelle actuelle, l'autre est issu d'une sépulture située dans la salle à abside nord-ouest et dont les lauses en demi-bâtière de la couverture reposent contre les fondations de l'édifice. La fourchette établie ⁽²³⁾ pour le premier est: 702/948 et pour le second: 792/1001. Une telle datation de la sépulture sous lause pose la question de la contemporanéïté de sépultures de types différents. Il faut noter d'autre part que Saint-Jean-de-Taravon semble être un cas particulier en Provence où la règle de ne pas inhumer à l'intérieur des églises est en général respectée au haut Moyen Age ⁽²⁴⁾. Si on admet que la fonction funéraire a été la fonction première de Saint-Jean-de-Taravon, ce monument pourrait alors être carolingien.

A ce jour, les comparaisons avec d'autres monuments du haut Moyen Age nous entraînent hors de Provence. Nous devons à Paul-Albert Février d'avoir attiré notre attention sur les églises wisigothiques du nord de la péninsule ibérique (25). Ces édifices offrent en effet quelques similitudes de plan avec Saint-Jean (fig. 18): même choix d'un plan cruciforme, centré ou non, même présence de salles annexes dans les angles de ces croix. Par contre, peu sont polylobées. A San-Fructuoso-de-Montelios (Portugal), l'édifice trilobé de la seconde moitié du VIIº siècle dessine une croix grecque parfaite mais ne possède pas de salles annexes. Par contre, on retrouve en Espagne des églises possédant le même dispositif de salles situées dans les angles d'une croix. C'est le cas pour l'église de Santa-Comba-de-Bande (province d'Orense), bâtie en 672, ou celle de Santa-Maria-de-Melque (province de Tolède) qui présentent un plan centré mais ne sont pas polylobées, ainsi qu'à San-Pedro-de-la-Mata (province de Tolède) et San-Pedro-de-la-Nave (province de Zamora) datée de la seconde moitié du VIIº siècle où la croix centrale est latine, dépourvue d'absides. Ces quelques éléments de comparaison sont-ils suffisants pour privilégier une fondation plus ancienne — VIIº siècle (?) — de Saint-Jean-de-Taravon? Rien n'indique en fait les liens qui pourraient exister entre ces édifices, ni les influences auxquelles ils auraient pu être soumis.

Il faut signaler que la recherche actuelle sur les baptistères dits ruraux avait dans un premier temps conduit à formuler l'hypothèse de travail d'une fonction baptismale à Saint-Jean-de-Taravon. Cette hypothèse se fondait sur le vocable de saint Jean-Baptiste, sur la probabilité d'un plan centré et sur la découverte dans les remblais modernes du talus attenant à la chapelle d'un fragment en marbre blanc — dit «albâtre de Saint-Geniez» — d'une corniche de vasque ornée d'un bas-relief représentant un dauphin (fig. 19). Cependant aucun aménagement susceptible de répondre à cette

⁽²⁰⁾ S. GAGNIÈRE. art. cit., p. 83.

⁽²¹⁾ M. COLARDELLE, Sépultures et traditions funéraires du V^e au XIII^e siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord, Grenoble, 1983, p. 352.

⁽²²⁾ G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD, Nécropole et pratiques funéraires à Notre-Dame-du-Bourg à Digne, L'église et son environnement, Aix-en-Provence, 1989, p. 107.

⁽²³⁾ Analyses effectuées par le Laboratoire de radiocarbone — Centre de Datations et d'Analyses Isotopiques — Département des Sciences de la Terre — LA CNRS nº 11, Université Claude Bernard — Lyon I. Nº de comptage, âge ¹⁴C B.P., marge statistique pour le squelette 1: Ly- 4933: 1195 ± 50 B.P., pour le squelette 2: Ly- 4932: 1122 ± 50 B.P.

⁽²⁴⁾ M. Fixot, Les inhumations privilégiées en Provence, L'inhumation privilégiée du 1V^e au VII^e siècle en Occident — Actes du colloque tenu à Créteil les 16-18 mars 1984, Paris, 1986, p. 119.

⁽²⁵⁾ H. SCHLUNK, Arte visigodo, Ars Hispaniae - Historia Universal del Arte Hispanico, Madrid, 1947, p. 273 à 299.

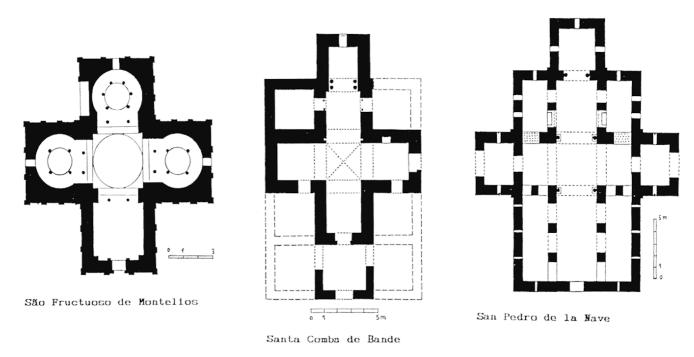


Fig. 18. — Comparaison de plan avec trois églises wisigothiques (VII^e siècle) du nord de la péninsule ibérique (d'après J. Fontaine, L'art préroman hispanique, La Pierre-Qui-Vire, 1973).



Fig. 19. — Fragment de vasque en marbre blanc, représentant un dauphin sur fond torsadé (fin de l'Antiquité?) (cliché Y. Rigoir).

fonction n'a été retrouvé en fouilles et le vocable de saint Jean-Baptiste semble lié plutôt à la maison-mère du prieuré médiéval. En effet, ce vocable est également la seconde titulature de la prévôté Notre-Dame-de-Chardavon (26). De plus, le fragment lapidaire est resté isolé.

De l'hypothèse du baptistère n'a été finalement retenue que l'idée d'un édifice chrétien. En effet, la question est de savoir si l'édifice est antérieur à l'installation des sépultures et si un bâtiment d'usage différent n'a pas été reconverti en église funéraire. La présence d'absides pourrait faire penser à une fonction thermale. Celle-ci est à exclure en raison de l'absence d'aménagements adé-

⁽²⁶⁾ En marge du compte-rendu de la visite épiscopale faite à Saint-Jean-de-Taravon le 10 mai 1641 se trouve l'annotation «st jean baptiste de chardavon». Archives départementales des Hautes-Alpes, G784, un billet déchiré épinglé au 1º 73.

quats, de l'utilisation du galet comme pierre d'appareillage peu compatible avec de fortes températures et de la disposition des salles mal adaptées à une circulation entre les pièces.

Le caractère chrétien de cet édifice primitif repose sur la présence dans l'abside nord-ouest du béton de tuileau, formant comme une allée menant à un autel. En effet, ce béton recouvre immédiatement le sol naturel au même niveau que la marche d'accès à l'abside. Cet aménagement apparaît donc comme originel.

Si cet édifice semble chrétien dès son origine, rien ne permet d'affirmer que la fonction funéraire d'époque carolingienne (?) ait immédiatement suivi sa fondation. Il faut rappeler toutefois la découverte d'une dalle funéraire antique retrouvée à proximité de la chapelle, qui pourrait laisser penser à l'installation de Saint-Jean-de-Taravon dans une zone funéraire de tradition plus ancienne.

Il faut également s'interroger sur le lien qui pourrait exister entre ce monument et l'existence éventuelle d'une villa à proximité. Les différents éléments lapidaires: colonnes, chapiteaux, abaque décorée, fragment de vasque ornée d'un dauphin en proviennent-ils? L'édifice a-t-il d'abord été une fondation privée? Se pose aussi la question de la place de Saint-Jean dans la vie religieuse de Volonne. L'ancienne église paroissiale, Saint-Martin, a été construite au XI^e siècle. Quel était le rôle de Saint-Jean avant cette date?

Quelle était la fonction des différentes salles du monument? L'existence de salles annexes semble une particularité de Saint-Jean que l'on retrouve dans les églises wisigothiques ibériques. La disposition en abside de la salle nord-ouest et le lien probable avec un autel semble montrer le caractère liturgique de ces salles. Leur présence renvoie à des notions de groupe monumental souvent mentionnées pour les édifices du haut Moyen Age.

Le chœur actuel de la chapelle semble conserver le souvenir du chœur primitif. Nous avons déjà vu que l'abside de la salle nord-ouest contenait sans doute un autel et ce dès l'origine, d'où l'hypothèse d'une église orientée vers le nord. D'autre part une visite épiscopale du 14 juin 1602 (27) signale l'état de délabrement de l'édifice et souligne que les vestiges d'une église plus vaste sont encore visibles dont il ne reste qu'une chapelle ou «presbitère». Cette chapelle est sans doute la même que celle d'aujourd'hui. Enfin, un aménagement ultérieur (voir ci-dessous), retrouvé dans la chapelle et sans doute lié à l'installation des chanoines à Saint-Jean-de-Taravon aux XI^e et XII^e siècles (?), semble refléter la volonté de doubler cette branche de la croix primitive. Faut-il y voir un chœur «doublé» pour une liturgie particulière aux chanoines ?

Nombre d'interrogations persistent sur cet édifice du haut Moyen Age. Sur son plan, sur sa datation, sur sa fonction mais également sur son élévation d'origine — la voûte qui surmonte le chœur actuel reprend-elle une disposition plus ancienne? —, sur le contexte de mise en place du site ou sur la place de Saint-Jean dans l'histoire de Volonne.

Ce site, probablement carolingien, est, à ce jour, exceptionnel en Provence. Il appartient, en tout cas, à une époque où l'absence de création monumentale a souvent été remarquée, notamment en Basse-Provence, pourtant mieux prospectée. Est-il le témoin d'un certain déclin de la Basse-Provence au haut Moyen Age, au profit de la Haute-Provence? D'un reflux de la population, de l'élite économique et politique dans une région peut-être plus favorable ou plus sûre? Si cette hypothèse doit être nuancée du fait du nombre important de fragments de chancel carolingien repérés en Basse-Provence, peut-être faudrait-il alors préférer parler d'une plus grande vitalité de la Haute-Provence. En effet, comme le soulignait Michel Fixot au récent colloque de Nanterre sur l'architecture carolingienne (28), la Provence de cette époque innove peu. Il s'agit plutôt de réadaptation de monuments

⁽²⁷⁾ Archives départementales des Hautes-Alpes, G780.

⁽²⁸⁾ Communication orale. Colloque sur l'architecture carolingienne tenu à l'Université de Nanterre les 12 et 13 avril 1991.

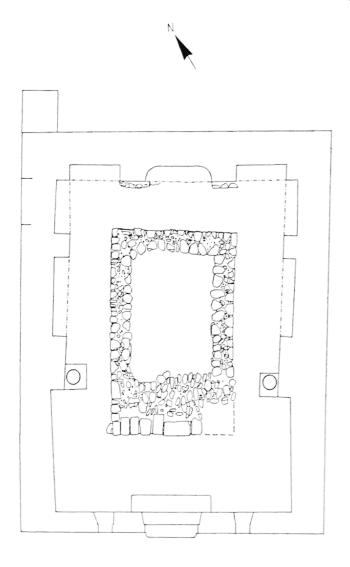




Fig. 20. — Plan des petits murets formant un quadrilatère au centre de la chapelle actuelle. Le massif de maçonnerie situé juste derrière les dalles taillées du segment méridional est un remplissage postérieur (xvi^e siècle).

hérités de l'Antiquité tardive, réadaptation qui privilégie le plan basilical simple de la nef unique. Le plan centré de Saint-Jean-de-Taravon lui confère son caractère remarquable.

En fouille, une seconde phase d'occupation a pu être mise en évidence dans la chapelle actuelle. L'aménagement mentionné plus haut lui est rattaché (fig. 20). Il s'agit d'un ensemble de quatre murets formant un rectangle centré par rapport au chœur. Trois de ces murs sont formés d'une à deux assises de gros galets de rivière, disposés bruts sur leur face interne et au contraire taillés soigneusement sur leur côté externe. De plus, les sols se rattachant à cette structure n'étant pas au même niveau, le parement extérieur de ces trois murs descend plus bas. Le quatrième côté est formé d'une seule assise de larges dalles taillées en grès local pouvant avoir servi de marche d'accès à cette structure. Les sols constitués d'une couche sablonneuse homogène n'ont pas livré de mobilier. Il faut noter que les sols autour de cette installation présentent une surface brûlée. La fonction de cette structure reste obscure et y voir une volonté de doubler le chœur reste une hypothèse. De plus

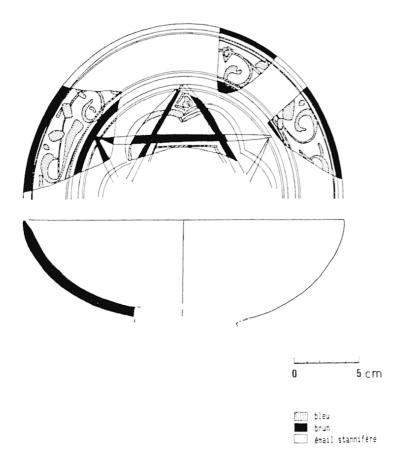


Fig. 21. — Céramique maghrébine (fin XIII^e?) (dessin L. Vallauri).

sa datation repose uniquement sur une stratigraphie relative, les sépultures qu'elle scelle sont probablement carolingiennes et la céramique retrouvée dans le niveau de remblaiement de ce quadrilatère est du XVI^e siècle. Cette datation pourrait étayer l'hypothèse du lien de cet aménagement avec l'installation des chanoines de Chardavon.

Aucun texte connu ne nous éclaire sur la transformation de l'édifice primitif en prieuré dépendant de la prévôté Notre-Dame-de-Chardavon. L'implantation des chanoines dans la région, à Chardavon, est datée des environs de $1060^{(29)}$. D'autre part, on sait que l'ancienne église paroissiale de Volonne, Saint-Martin, a été cédée par l'abbaye Saint-Victor de Marseille aux chanoines en $1180^{(30)}$. On peut par conséquent envisager de dater l'installation des chanoines à Saint-Jean de l'extrême fin du XI^e siècle ou du début du XII^e siècle. Il est probable que l'agrandissement vers l'est de la bastide jusqu'à ses dimensions actuelles correspond également à cette installation et aux nouveaux impératifs domestiques du site.

Il semble que ces deux aménagements soient les seuls qu'on puisse rattacher à une seconde phase d'occupation du site et que l'agencement initial du bâtiment primitif n'ait pas été modifié (fig. 22).

Par contre, la troisième phase (fig. 22) perceptible en fouille voit la destruction de l'abside de la salle annexe nord-ouest et son obturation par un mur non maçonné en galets retaillés extérieure-

⁽²⁹⁾ Abbé Feraud, Souvenirs religieux des églises de la Haute-Provence, Digne, 1879, p. 85 à 88; D. Laugier. Notice Historique sur Chardavon, Sisteron, 1912, p. 23 à 48; E. de Laplane, Histoire de Sisteron, Digne, 1843, p. 392 à 398.

⁽³⁰⁾ G. BARRUOL, Provence romane — La Haute-Provence, La Pierre-Qui-Vire, 1977, p. 65 à 69.

ment. La céramique — notamment un pégau à pâte claire glaçuré de type Uzège — retrouvée dans la couche de démolition de l'abside date cet abandon du XIV^e siècle. Un autel dont le massif de maçonnerie a été retrouvé adossé au mur est de la salle carrée pourrait avoir remplacé celui de l'abside et se rattacher également à cette phase.

L'espace cruciforme connaît aussi quelques modifications. Si le quadrilatère semble toujours utilisé, la salle polybée ouest est cloisonnée par le mur déjà cité en galets aux assises disposées «en arêtes de poisson» qui s'appuie sur une base de colonne originelle. Un petit accès est cependant réservé dans ce mur mais cette salle semble perdre son caractère liturgique puisqu'un silo y est creusé.

Il faut noter l'intérêt du matériel céramique (cf. note 14) livré par ce silo. Outre de la céramique commune glaçurée de type Uzège — dont une petite marmite du XIVe siècle — et de la majolique archaïque de production régionale (Saint-Quentin-la-Poterie?) au décor peint vert et brun, il a été retrouvé un fragment de coupe avec pied (?), à décor pseudo-calligraphique et étoile de David au centre, peint bleu de cobalt et brun manganèse sur fond d'émail stannifère, d'importation maghrébine (Tunisie?) et datée de la fin du XIIIe-début du XIVe siècle (fig. 21).

Au XVI^e siècle, la structure rectangulaire du chœur est remblayée. Le remblai est recoupé au sud par la façade actuelle de la chapelle et devait initialement se prolonger au-delà de cette limite. L'église était donc à cette époque plus longue qu'aujourd'hui. D'autre part, la salle polylobée est définitivement obturée et le niveau sur lequel reposent les pierres non maçonnées qui rebouchent la porte a livré quelques tessons modernes. Bien que les arguments soient peu nombreux on est tenté de restituer pour cette quatrième phase une église tout en longueur formant équerre avec la bastide actuelle (fig. 22). Mais cela implique également l'abandon de la salle polylobée orientale et des salles annexes méridionales et nord-ouest. Il faut alors envisager des travaux de réfection importants lors de cette phase puisqu'à l'obturation de l'accès à la salle nord-ouest correspond la première reprise du mur occidental du chœur.

La fouille de la chapelle a permis de dégager un petit mur transversal placé au sud des colonnes en marbre. Conservé sur deux assises de pierres, il est constitué de galets, grossièrement taillés vers l'extérieur. Blocage interne et parements externes sont liés avec un mortier gris. Des pierres plates, placées approximativement dans l'axe central de la chapelle, peuvent faire penser à un seuil. Ce mur est accolé à l'ouest à une grande dalle verticale du même aspect que celle qui sert de soubassement à la colonne en marbre rose la plus proche. Un «coup de sabre» visible sur la face extérieure du mur ouest de la chapelle actuelle permet de dire que ce mur transversal qui englobait la colonne en marbre rose actuellement emmurée, est antérieur à la partie la plus méridionale du mur ouest de la chapelle.

La fouille a ainsi pu montrer que la chapelle actuelle a été précédée d'une chapelle encore plus réduite, de plan carré, constituée du seul chœur de l'église primitive (fig. 22). Dans la visite épiscopale de 1602 (cf. note 29), le sol de la chapelle est décrit comme n'étant «poinct pavé». Une calade, constituée de gros galets enduits dans un mortier blanc et posée sur une couche de terre liée au mur transversal, a donc été installée postérieurement. Cette calade dessine au fond de la chapelle le négatif d'un autel rectangulaire.

La dernière phase (fig. 22) de l'histoire architecturale de Saint-Jean correspond à son réagrandissement vers le sud et à l'installation d'une tribune à laquelle on accédait de l'extérieur par un talus mis en place le long de l'église. Ce remaniement est daté par une monnaie (31) des années 1741-1770 retrouvée dans un niveau postérieur au mur transversal et contenant de nombreux débris de taille des colonnes en marbre qui servent aujourd'hui de montant à la porte d'entrée. Une visite

⁽³¹⁾ Les monnaies ont été étudiées par J.L. Charlet (Centre Camille Jullian — Aix-en-Provence).

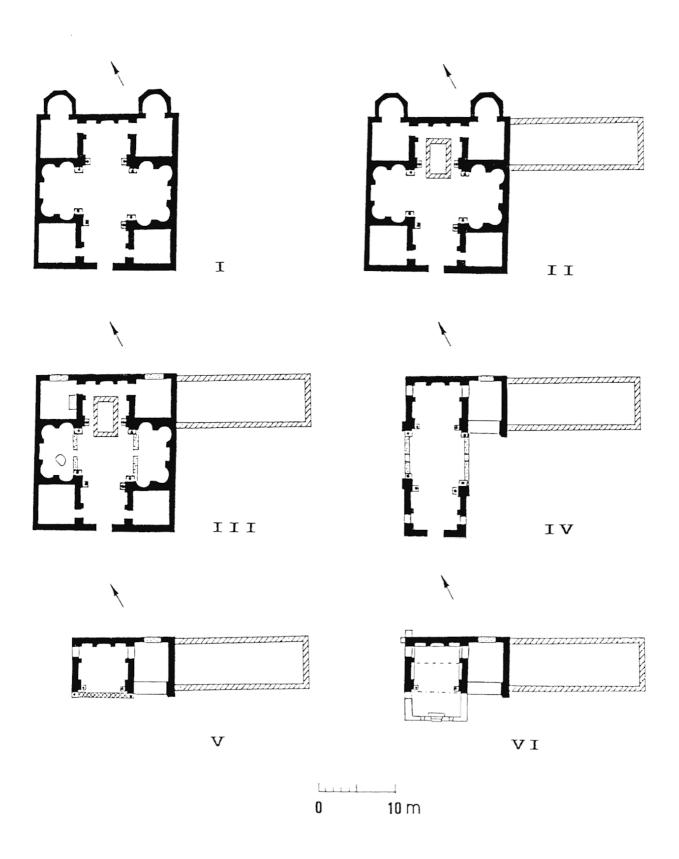


Fig. 22. — Hypothèse de restitution de l'évolution monumentale de Saint-Jean-de-Taravon en six phases principales de l'origine à nos jours.

épiscopale de 1761 paraît donner les dimensions actuelles de la chapelle: «laditte chapelle est de la longueur d'environ cinq toises sur deux et demi de large». Un souvenir de la date de ces travaux a été laissé par un millésime de 1768 gravé sur le linteau de la porte.

Ces dernières phases montrent que l'édifice primitif a perdu de son importance au cours des siècles. Son isolement, loin du village, peut sans doute l'expliquer ainsi que l'affaiblissement de Chardavon. En effet, cet établissement canonial était omniprésent à Volonne au Moyen Age classique: outre Saint-Jean-de-Taravon, les églises volonnaises de Saint-Martin, de Notre-Dame-de-la-Salles et de Sainte-Marie-Madeleine étaient placées sous la tutelle de la prévôté. Il semble que la communauté ait beaucoup souffert des troubles du XVI^e siècle: à la fin du siècle, elle n'est plus composée que de six membres. Les anciennes églises de village desservies par les chanoines sont tenues par des séculiers ayant pris le titre de prieur-curé. A Volonne, le plus ancien prieur-curé connu est nommé en 1585 (32); une partie de la dîme est cependant encore versée à titre de pension au prévôt à la veille de la Révolution.

La construction au XI^e siècle de l'église romane de Saint-Martin, plus proche du centre politique et économique du village, entourée en outre du cimetière, peut également expliquer ce déclin cultuel et religieux, qui se marque architecturalement par le rétrécissement de la chapelle.

Le caractère inédit du monument primitif fait l'intérêt principal de ce site, bien que plusieurs questions restent sans réponse. Il est à souhaiter que son récent classement comme Monument Historique puisse permettre de reprendre l'étude de cet édifice, d'entreprendre notamment l'étude de l'élévation interne de la chapelle lors d'une réfection des murs ou encore d'étendre au sud de l'édifice ainsi qu'à ses abords immédiats la zone d'investigations archéologiques.

⁽³²⁾ C. RAYMOND, Volonne. Sa géographie, son histoire, Forcalquier, 1961, p. 171.